

## Réunion de concertation sur la révision du PLU de Biot

### Atelier 4 : Hiérarchisation des enjeux

Dans le cadre de l'élaboration de la révision du PLU de la commune de Biot, la Ville a souhaité concerter les habitants pour renforcer le diagnostic de territoire enrichir le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), pièce centrale du PLU.

Quatre ateliers ont été organisés les vendredi 04 et 11 mars et le samedi 05 et 12 mars 2016 sur une durée de 4 heures. Dans un premier temps, les habitants étaient réunis pour travailler sur quatre thématiques distinctes du diagnostic territorial.

Dans un deuxième temps, les habitants étaient réunis pour travailler autour de deux ateliers de hiérarchisation

- la définition et la hiérarchisation des principaux enjeux du diagnostic,
- la définition et la hiérarchisation des ambitions et des objectifs du PADD.

Le premier atelier concernant la hiérarchisation a suivi le déroulé suivant :

#### **Présentation :**

- Présentation rapide de la procédure du PLU et du déroulé des ateliers en début des ateliers ;

#### **- Matériel distribué :**

- Mur général
- Ambitions
- Vignettes avec des propositions d'actions

#### **- Durée des ateliers :** 4h00

#### **- Déroulement des ateliers:**

- L'ensemble des participants composent 2 ou 3 groupes de 10 /12 personnes. Chaque atelier dispose d'un mur (feuille traceur) composé des colonnes représentant les thématiques principales et des vignettes enjeux ou objectifs à sélectionner/ compléter /hiérarchiser.
- Les personnes présentes devaient choisir des ambitions et les hiérarchiser selon leur priorité. Ces ambitions pouvaient être conservées ou reformulées.

Plusieurs ambitions ont été proposées :

- **Biot, ville performante** : ville qui s'adapte au contexte de changement climatique par une politique de développement durable, d'engagement dans la transition énergétique et la production d'énergies renouvelables.
- **Biot, ville résiliente** : ville qui a la capacité de s'adapter aux événements naturels afin de limiter les effets des catastrophes et de retrouver un fonctionnement normal le plus rapidement possible.
- **Biot, ville solidaire** : ville qui tente de répondre aux besoins de toutes les catégories de population (catégories sociales, socio-professionnelles, multigénérationnelles...) ;
- **Biot, ville active** : ville qui encourage le développement économique et la création d'emplois.
- **Biot, ville verte** : ville qui prend en compte les problématiques environnementales et la protection des espaces naturels et qui tente d'y répondre de manière durable.
- **Biot, ville accueillante** : ville qui, de par sa qualité de vie et son environnement, ses équipements et espaces publics... attire les populations et est agréable à vivre.
- **Biot, ville compacte** : ville qui considère l'espace comme une ressource rare qu'il convient d'économiser.

Chaque atelier a dû trier les actions correspondant aux quatre thématiques abordées pendant les trois ateliers précédents.

- **Restitution** : Un croisement des différents panneaux a eu lieu entre les groupes.

Ci-dessous sont inscrites en gras les modifications des actions proposées.

**Personnes présentes :**

Etait présent l'ensemble des habitants de Biot volontaires pour la participation à la concertation.

Madame le Maire, Guilaine DEBRAS ; Mme Gisèle GIUNIPERO, Adjointe déléguée à l'urbanisme au logement et à l'environnement et Mme Diane MICHARD, Responsable Aménagement, Développement Economique et Durable étaient présentes pour apporter des compléments d'informations mais ne participaient pas aux débats

Le bureau d'études Citadia Conseil encadrerait les débats.

Groupe 1				
	Ambition 1 :	Ambition 2 :	Ambition 3 :	Ambition 4 :
	<b>Biot, ville active :</b> ville qui encourage le développement économique et la création d'emplois.	<b>Biot, ville accueillante :</b> ville qui, de par sa qualité de vie et son environnement, ses équipements et espaces publics... attire les populations et est agréable à vivre.	<b>Biot, ville résiliente :</b> ville qui a la capacité de s'adapter aux événements naturels afin de limiter les effets des catastrophes et de retrouver un fonctionnement normal le plus rapidement possible.	<b>Biot, ville performante :</b> ville qui s'adapte au contexte de changement climatique par une politique de développement durable, d'engagement dans la transition énergétique et la production d'énergies renouvelables.
<b>Economie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener une politique en faveur des nouvelles pratiques de travail : espaces de co-working, télétravail...</li> <li>- Diversifier l'offre d'emplois pour répondre aux besoins <b>des locaux</b> ;</li> <li>- Soutenir des activités alternatives à la technopole de Sophia Antipolis pour diversifier l'économie locale ;</li> <li>- Palier à la fracture numérique <b>sur</b> Sophia et le reste de la commune ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser et diversifier les zones d'activités de la commune : accessibilité, lisibilité... (<b>village</b>) ;</li> <li>- Redynamiser le village par une offre commerciale diversifiée et de qualité ;</li> <li>- Mener une politique en faveur de l'artisanat : créer un pôle d'artisanat fédérateur qui regroupe un lieu d'hébergement pour les artistes, des espaces d'exposition, de vente, de formation... ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconquête de l'activité agricole : valorisation des productions locales et des circuits courts (<b>sur les zones inondables</b>) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Reconquête de l'activité agricole (circuit court/Productions locales)</b></li> </ul>
<b>Déplacement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre un accès motorisé des parkings vers le village (<b>ascenseur, tapis roulant...</b>) ;</li> <li>- Développer un réseau de transports en commun avec des itinéraires et des fréquences plus adaptés aux besoins des Biotois ;</li> <li>- Coordonner les horaires des bus avec celles des trains et mettre en œuvre les conditions d'une intermodalité efficace ;</li> <li>- Désenclaver les quartiers et créer de nouvelles connexions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménager et anticiper le développement des voiries préalablement aux projets d'urbanisation et de création de logements</li> <li>- Aménager confortablement les arrêts de bus (abris, sièges...) pour faciliter l'usage des transports en commun aux personnes âgées ;</li> <li>- Redonner une accessibilité publique des chemins communaux qui <b>sont</b> ou mal entretenus</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des connexions douces (pistes cyclables et cheminements piéton) entre les différents quartiers ;</li> <li>- Aménager des pistes cyclables sécurisées entre Biot village et la gare SNCF de Biot ;</li> <li>- Créer un parking relais sécurisé pour les voitures et les vélos à proximité de la gare SNCF de Biot ;</li> <li>-</li> </ul>
<b>Habitat</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager la réhabilitation sur le parc de logements vieillissant du village</li> <li>- Aménager des espaces publics de qualité et attractifs ;</li> <li>- Maintenir l'offre d'équipements de santé ;</li> <li>- Renforcer l'offre d'équipements sportifs et culturels ;(salle polyvalente, jardins d'enfants, terrains de jeux)</li> <li>- Adapter l'offre des logements aux besoins des habitants : des grands logements pour les familles, des petits logements pour le desserrement des ménages ;</li> <li>- Maîtriser la densification et l'urbanisation du territoire ;</li> <li>- Créer des logements collectifs pour répondre à la demande en logements (<b>limités en hauteur dans l'ensemble de la commune</b>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter les logements au risque inondation ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encadrer la croissance démographique pour une stabilisation de la population actuelle ;</li> <li>- Créer des éco-quartiers et renforcer la performance énergétique des logements ;</li> <li>- Valoriser la diversité des quartiers, diversité des formes d'habitat ;</li> </ul>

- Préserver les perspectives paysagères et panoramas qui contribuent à la richesse de Biot et à son cadre de vie
- Faire respecter les préconisations du Règlement Local de Publicité pour améliorer les entrées de ville ;
- Protéger la trame verte et préserver les corridors de biodiversité, c'est-à-dire les espaces de connexion entre les réservoirs de biodiversité : haies, bandes enherbées le long des cours d'eau, sentiers, bosquets

- Etablir des zones agricoles sur les futures zones rouges du PPRI
- Prendre en compte les différents risques qui touchent la commune (inondation, incendie, industriel) et développer de la prévention et de la formation auprès des habitants
- Protéger la trame verte et préserver les corridors de biodiversité, c'est-à-dire les espaces de connexion entre les réservoirs de biodiversité : haies, bandes enherbées le long des cours d'eau, sentiers, bosquets ;
- Entretenir les espaces verts privés et publics pour lutter contre le risque incendie **et inondation**
- Redonner au lit de la Brague son caractère naturel et ne pas bétonner ses alentours ;
- Inciter les populations à intervenir de manière individuelle sur la question du ruissellement : bassins de rétention individuels (**intégrer des dispositifs de gestion des eaux pluviales dans sophia antipolis**);
- Rendre la commune insensible au risque inondation en effectuant un travail intercommunal en amont et en aval sur les questions de la rétention d'eau, du ruissellement et de l'évacuation des eaux ;
- Contenir l'urbanisation de façon à préserver les espaces naturels et à lutter contre l'imperméabilisation des sols ;
- **Préserver la biodiversité et les espaces naturels existants**

- Préserver la biodiversité et les espaces naturels existants ;
- Encourager l'utilisation d'énergies renouvelables et engager la commune dans la transition énergétique ;

Groupe 2				
	Ambition 1 :	Ambition 2 :	Ambition 3 :	Ambition 4 :
	<p><b>Biot, ville active</b> : ville qui encourage le développement économique et la création d'emplois</p> <p><b>Biot, ville accueillante</b> : ville qui, de par sa qualité de vie et son environnement, ses équipements et espaces publics... attire les populations et est agréable à vivre..</p>	<p><b>Biot, ville résiliente</b> : ville qui a la capacité de s'adapter aux événements naturels afin de limiter les effets des catastrophes et de retrouver un fonctionnement normal le plus rapidement possible.</p> <p><b>Biot, ville verte</b> : ville qui prend en compte les problématiques environnementales et la protection des espaces naturels et qui tente d'y répondre de manière durable.</p>	<p><b>Biot, ville rationnelle</b> : ville qui considère l'espace comme une ressource rare qu'il convient d'économiser.</p>	<p><b>Biot, ville solidaire</b> : ville qui tente de répondre aux besoins de toutes les catégories de population (catégories sociales, socio-professionnelles, multigénérationnelles...);</p>
Economie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Redynamiser le village par une offre commerciale diversifiée et de qualité (<b>façade</b>)</li> <li>- Palier à la fracture numérique entre Sophia et le reste de la commune ;</li> <li>- Créer une signalétique visuelle qui indique mieux la localisation du village et aménager une rue passante continue et agréable à fréquenter ;</li> <li>- Diversifier l'offre d'emplois pour répondre aux besoins des moins qualifiés (dvt commerces, artisanat, service à la personne)</li> <li>- Mener une politique en faveur de l'artisanat : créer un pôle d'artisanat fédérateur qui regroupe un lieu d'hébergement pour les artistes, des espaces d'exposition, de vente, de formation... ;</li> <li>- Mener une politique en faveur des nouvelles pratiques de travail : espaces de co-working, télétravail... ;</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconquête de l'activité agricole : circuits courts ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engager une politique foncière publique pour permettre de modérer les loyers et favoriser l'implantation de nouveaux commerces ;</li> </ul>	
Déplacement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Redéfinir une politique de stationnement sur le village ;</li> <li>- Sécuriser les circulations piétonnes par la création de trottoirs dans toute la ville ;</li> <li>- Développer un réseau de transports en commun avec des itinéraires et des fréquences plus adaptés aux besoins des Biotois</li> <li>- Coordonner les horaires des bus avec celles des trains et mettre en œuvre les conditions d'une intermodalité efficace ;</li> <li>- Créer un parking relais sécurisé pour les voitures et les vélos à proximité de la gare SNCF de Biot</li> <li>- Permettre un accès motorisé des parkings vers le village (funiculaire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Redonner une accessibilité publique des chemins communaux qui peuvent être privatisés ou mal entretenus ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménager des pistes cyclables sécurisées entre Biot village et la gare SNCF de Biot ;</li> <li>- Aménager et anticiper le développement des voiries préalablement aux projets d'urbanisation et de création de logements ;</li> <li>- Créer des connexions douces (pistes cyclables et cheminements piéton) entre les différents quartiers ;</li> <li>- Aménager des pistes cyclables sécurisées entre Biot village et Sophia Antipolis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménager confortablement les arrêts de bus (abris, sièges...) pour faciliter l'usage des transports en commun aux personnes âgées ;</li> </ul>

Habitat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'offre d'équipements de santé</li> <li>- Renforcer l'offre d'équipements sportifs et culturels (espace des arts, pistes cyclable sentier le long de la brague);</li> <li>- Travailler sur la question des logements vacants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne plus construire du tout en zone inondable (<b>adaptation en fonction du risque</b>);</li> <li>- Adapter les logements <b>aux risques naturels</b>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversifier la typologie des logements : de l'habitat collectif et de l'habitat pavillonnaire, afin de réduire la consommation d'espaces naturels;</li> <li>- Encadrer la croissance démographique pour une stabilisation de la population actuelle;</li> <li>- Aménager des espaces publics de qualité et attractifs;</li> <li>- Maîtriser la densification et l'urbanisation du territoire;</li> <li>- Créer des éco-quartiers et renforcer la performance énergétique des logements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager le renouvellement urbain sur le parc de logements vieillissant du village;</li> <li>- Poursuivre le rattrapage de l'offre en logements locatifs intermédiaires et sociaux et encourager la mixité sociale;</li> <li>- Créer des logements collectifs pour répondre à la demande en logements;</li> <li>- Privilégier la mixité intergénérationnelle : faciliter le parcours résidentiel des jeunes, adapter les logements aux personnes âgées</li> <li>- Adapter l'offre des logements aux besoins des habitants : des grands logements pour les familles, des petits logements pour le desserrement des ménages</li> </ul>
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préserver les perspectives paysagères et panoramas qui contribuent à la richesse de Biot et à son cadre de vie;</li> <li>- Faire respecter les préconisations du Règlement Local de Publicité pour améliorer les entrées de ville;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre en compte les différents risques qui touchent la commune (inondation, incendie, industriel) et développer de la prévention et de la formation auprès des habitants;</li> <li>- Rendre la commune insensible au risque inondation en effectuant un travail intercommunal en amont et en aval sur les questions de la rétention d'eau, du ruissellement et de l'évacuation des eaux;</li> <li>- Redonner une accessibilité publique des chemins communaux qui peuvent être privatisés ou mal entretenus (sentier piétons);</li> <li>- Entretenir les espaces verts privés et publics pour lutter contre le risque incendie ; <b>faire respecter la loi sur l'obligation de débroussaillage</b> ;</li> <li>- <b>Adapter</b> l'urbanisation de façon à préserver les espaces naturels et à lutter contre l'imperméabilisation des sols ;</li> <li>- Préserver la biodiversité et les espaces naturels existants ;</li> <li>- Inciter les populations à intervenir de manière individuelle sur la question du ruissellement : bassins de rétention individuels (<b>autres solutions : eaux de pluies ; éviter le bétonnage</b>)</li> <li>- Encourager l'utilisation d'énergies renouvelables et engager la commune dans la transition énergétique ;</li> <li>- Redonner au lit de la Brague son caractère naturel et ne pas bétonner ses alentours.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protéger la trame verte et préserver les corridors de biodiversité, c'est-à-dire les espaces de connexion entre les réservoirs de biodiversité : haies, bandes enherbées le long des cours d'eau, sentiers, bosquets ;</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir des jardins familiaux sur les futures zones rouges du PPRI ;</li> </ul>

Groupe 3			
	Ambition 1 :	Ambition 2 :	Ambition 3 :
	<b>Biot, commune ouverte et innovante (économie)</b> <i>Art, numérique, technologie</i>	<b>Biot, commune verte</b> : ville qui prend en compte les problématiques environnementales et la protection des espaces naturels et qui tente d'y répondre de manière durable.	<b>Biot, commune solidaire et résiliente</b> : ville qui a la capacité de s'adapter aux événements naturels afin de limiter les effets des catastrophes et de retrouver un fonctionnement normal le plus rapidement possible
<b>Economie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Palier à la fracture numérique entre Sophia et le reste de la commune ;</li> <li>- Mener une politique en faveur de l'artisanat : créer un pôle d'artisanat ou réseau fédérateur qui regroupe un lieu d'hébergement pour les artistes, des espaces d'exposition, de vente, de formation... ;</li> <li>- Redynamiser le village par une fréquentation et une offre commerciale diversifiée et de qualité</li> <li>- <b>Etudier un nouvel accès pour redynamiser le centre village</b> ;</li> <li>- Engager une politique foncière publique pour permettre de modérer les loyers et favoriser l'implantation de nouveaux commerces (ou activités diverses : art/sport) ;</li> <li>- Mener une politique en faveur des nouvelles pratiques de travail : espaces de co-working, télétravail... ;</li> </ul>	<p>Rendre la commune insensible au risque inondation en effectuant un travail intercommunal en amont et en aval sur les questions de la rétention d'eau, du ruissellement et de l'évacuation des eaux ;</p> <p>Inciter les populations à intervenir de manière individuelle sur la question du ruissellement : bassins de rétention individuels ;</p> <p>Prendre en compte les différents risques qui touchent la commune (inondation, incendie, industriel) et développer de la prévention et de la formation auprès des habitants ;</p>	
	Reconquête de l'activité agricoles valorisation des productions locales et circuits courts	Adapter les logements au risque inondation ;	
<b>Déplacement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre un accès motorisé des parkings vers le village ;</li> <li>- Créer un parking relais sécurisé pour les voitures et les vélos à proximité de la gare SNCF de Biot ;</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménager et anticiper le développement des voiries préalablement aux projets d'urbanisation et de création de logements ;</li> <li>- Aménager des pistes cyclables sécurisées entre Biot village et la gare SNCF de Biot (<b>piétons et différents quartiers</b>) ;</li> <li>- Développer un réseau de transports en commun avec des itinéraires et des fréquences plus adaptés aux besoins des Biotois ;</li> <li>- Sécuriser les circulations piétonnes par la création de trottoirs ;</li> </ul>
<b>Habitat</b>		- <b>Habiter avec la zone inondable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'offre d'équipements de santé dans le village ;</li> <li>- Encourager le renouvellement urbain sur le parc de logements vieillissant du village ;( permanent, air bnb) ;</li> <li>- Renforcer l'offre d'équipements sportifs et culturels à proximité des écoles ;</li> <li>- Créer des logements collectifs pour répondre à la demande en logements / <b>Atteindre les objectifs de la loi SRU</b></li> </ul>
<b>Environnement</b>	Encourager l'utilisation des énergies renouvelables et engager la commune dans la transition énergétique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protéger la trame verte et préserver les corridors de biodiversité, c'est-à-dire les espaces de connexion entre les réservoirs de biodiversité : haies, bandes enherbées le long des cours d'eau, sentiers, bosquets ;</li> <li>- Préserver la biodiversité et les espaces naturels existants ;</li> <li>- Préserver les perspectives paysagères et panoramas qui contribuent à la richesse de Biot et à son cadre de vie ;</li> <li>- Redonner une accessibilité publique des chemins communaux qui peuvent être privatisés ou mal entretenus.</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Réviser</b> le règlement Local de Publicité pour améliorer les entrées de ville (<b>pollution visuelle incompatible avec le site</b>) ;</li> <li>- Contenir l'urbanisation de façon à <b>mixer</b> les espaces naturels et à lutter contre l'imperméabilisation des sols.</li> </ul>		